

COMMISSION DEPARTEMENTALE DU FINANCEMENT DE L'ECONOMIE

Réunion du 24 juin 2010

1/ Banque de France

- **Médiation du crédit**

Au 20 juin 2010, 131 dossiers ont été transmis à la médiation du crédit aux entreprises dans le département (1 194 reçus au niveau régional). 69 % des dossiers recevables ont connu une issue favorable au niveau départemental contre 70 % au niveau régional.

- **Evolution des encours de crédits**

L'évolution des encours mobilisés au plan national, régional et départemental figure en *annexe 1*.

- **Regards de l'INSEE sur le Tarn-et-Garonne**

Le feuillet de juin 2010 est joint en *annexe 5*.

- **Prêts OSEO**

En l'absence du représentant d'OSEO, M CHERLONNEIX apporte quelques précisions sur les produits proposés par OSEO qui avaient fait l'objet d'un questionnaire lors de la réunion CDFE précédente :

- Le contrat de développement participatif (CDP) : il s'adresse aux entreprises qui ont besoin de renforcer leur structure financière pour accompagner leur développement ; il doit être systématiquement associé à des financements extérieurs et bénéficie d'un différé d'amortissement de 24 mois.
La CGPME estime toutefois que le CDP concernera très peu les PME compte tenu du montant minimum fixé à un niveau élevé : 300 000 euros.
- Le renforcement de la trésorerie : le fonds de garantie conjoncturelle du Plan de Relance a pour vocation de garantir les opérations de renforcement de la structure financière des PME en transformant des lignes de crédit à court terme en crédit à moyen terme garantis.
- La ligne de crédit confirmé (Plan de Relance) : le fonds a pour vocation de garantir la mise en place ou le renouvellement de lignes de crédit court terme confirmé, destinées au financement du cycle d'exploitation des entreprises.

Des précisions complémentaires sont données en *annexe 3*.

- **Grand Emprunt (Cf. annexe 4)**

Suite à l'annonce, par le Président de la République, du lancement du Grand Emprunt le 14 décembre dernier, un travail important a été réalisé pour mettre en place à la fois la structure de gouvernance et les appels à projets.

Le comité interministériel sur les investissements d'avenir du 3 mai 2010 a validé les dix premières conventions qui lient l'État et les opérateurs qui mettront en œuvre les diverses rubriques du Grand Emprunt. Ces dix conventions représentent un investissement de près de 7 milliards d'euros au titre du programme d'investissements d'avenir de 35 milliards d'euros, et de près de 16 milliards d'euros grâce à l'effet de levier.

Les PME/PMI pourront y avoir accès via les prêts OSEO (1 milliard d'euros).

- **Médiation des relations inter-entreprises industrielles et de la sous-traitance**

Cette médiation, dont les objectifs et les modalités ont été présentées lors de la CDFE du 29 avril 2010, est désormais pleinement opérationnelle.

Pour en savoir plus : <http://www.mediateur.industrie.gouv.fr/index.php>

2/ Données fiscales et sociales

2.1 Direction des services fiscaux

L'évolution des chiffres d'affaires déclarés par les entreprises du département assujetties à la TVA à fin mai 2010 (3,604 milliards d'euros) progresse de 0.43 % par rapport à mai 2009 (-1,5 % pour la région et - 5,2 % pour le niveau national) ;

L'évolution pour le mois de mai est positive pour le département (+2,84 %, -7,8 % en région et -0,15 % au niveau national).

Pour le secteur de la construction, le chiffre d'affaires du département recule de 1,74 % au mois de mai pour - 5,08 % en région et - 7,40 % au niveau national.

Pour le commerce et la réparation automobile le mois de mai reste très positif pour le Tarn et Garonne (+ 14,3 % et + 2,7 % en région et +5,3 % au niveau national).

La TVA nette recouvrée dans le département recule de 5,5 % à fin mai 2010 par rapport à mai 2009 et les remboursements de crédits de TVA de 8,7 %.

2.2 Unité Territoriale de la DIRECCTE (ex-DDTEFP)

- **Chômage partiel**

Au 21 juin, **327.000 heures de chômage partiel** ont été autorisées pour l'année 2010 (soit 75% des 432.000 heures de chômage partiel demandé en 2009).

Depuis mars 2009, les demandes varient **entre 38.000 et 48.000 heures de chômage par mois** (sauf août et décembre du fait des congés payés). Cet indicateur (qui est celui des perspectives -du « moral »- des entreprises) est donc relativement stable depuis plus de 1 an.

Par ailleurs, les demandes de remboursement (qui sont l'indicateur de la réalité des difficultés rencontrées par les entreprises) oscillent autour de 40% du volume des heures demandées. Ce taux est lui aussi relativement stable.

Il convient enfin de noter que quelques entreprises concentrent l'essentiel de la demande et de l'utilisation du dispositif « chômage partiel / APLD » :

- 40% du volume demandé en 2010 est le fait d'une seule entreprise (en APLD du 1er janvier au 31 décembre)
- 5 autres entreprises ont demandé près de 35% du volume de chômage partiel en 2010,
- les 50 autres demandes ne représentent que 25% du volume global demandé.

- **Licenciements économiques et ruptures conventionnelles**

Au 31 mai 2010, les services de l'Unité Territoriale ont été informés de :

- 122 licenciements économiques adressés par 54 entreprises au cours du premier quadrimestre 2010,
- dont 1 licenciement de 34 salariés (liquidation d'AGMAD) .

(les 63 licenciements de BOUYER n'ont été prononcés qu'en juin 2010)

Nota : ces chiffres ne sont pas exhaustifs puisque, d'une part plusieurs entreprises ne respectent pas leur obligation d'information d'un licenciement économique et ne sont donc pas comptabilisées, et d'autre part plusieurs licenciements économiques ont été réalisés par rupture conventionnelle.

Par ailleurs, 449 demandes d'homologation de **ruptures conventionnelles** ont été adressées à l'UT au 16 juin 2010 (soit environ 75 à 80 demandes par mois depuis 2009).

- **Emploi et marché du travail**

Le taux de chômage départemental s'est stabilisé à 11% au 1^{er} trimestre 2010 (même taux qu'au 4^{ème} trimestre 2009).

Il reste néanmoins le 2^{ème} plus fort taux de Midi-Pyrénées après l'Ariège (11,1%), très au-dessus des moyennes régionale (9,5% ; en augmentation de 0,1 pt par rapport au 4^{ème} trimestre 2009) et nationale (9,5% ; en diminution de 0,1pt).

Au 30 avril 2010, le Tarn-et-Garonne comptabilisait (en données brutes) :

- 10.634 demandeurs d'emploi de catégorie A (+12,7% sur 1 an)
- 15.995 demandeurs d'emploi de catégories A, B et C (+12,1% sur 1 an),

soit des augmentations annuelles supérieures aux évolutions observées en Midi-Pyrénées (+ 10% de DE cat.A et +11,6% de DE cat.A-B-C).

Les femmes représentent 53,6% de la demande d'emploi de cat.A (52% en Midi-Pyrénées), soit la deuxième plus forte proportion régionale (après le Gers : 54,4%).

Cf. tableaux joints en annexe 2.

3/ Tour de table

- **CGPME**

M. RAMOND estime que les banques se désengagent sur le court terme en envoyant les PME vers les sociétés d'affacturage (chaque banque a en principe une filiale spécialisée dans l'affacturage). Cela pose problème aux PME car le factor ne mobilise que 80 % de la créance et non la totalité. Pour l'exportation, la COFACE n'apporte pas sa garantie à toutes les PME.

M. RAMOND produira une fiche sur le sujet qui fera l'objet d'un échange lors de la prochaine CDFE.

L'UPA précise que les sociétés d'affacturage n'apportent pas leur garantie aux artisans, ce qui peut parfois poser problème.

La CGPME estime que la définition retenue par le Conseil régional et OSEO pour l'innovation est trop restrictive et ne permet pas aux PME d'accéder aux prêts correspondants (difficulté de prouver en quoi le produit créé est innovant). Elle préférerait que la définition de l'OCDE, plus large, soit appliquée.

- **BTP**

On n'observe pas de reprise réelle pour le bâtiment. La dégradation semble se stabiliser pour le second œuvre. Pour le gros œuvre en revanche, la situation est toujours très tendue en raison, notamment, de la baisse du niveau des financements publics.

Les travaux publics souffrent toujours d'une baisse sensible des volumes due en partie à la diminution de la commande publique : or, les donneurs d'ordre sont à 64 % publics en région Midi-Pyrénées. Beaucoup d'entreprises continuent à « casser » leurs prix, ce qui risque de provoquer à terme la liquidation d'un certain nombre d'entre elles.

La dégradation de la trésorerie des entreprises s'accroît car les clients paient tardivement. Elles ne parviennent pas à trouver de financement du compte client auprès des banques.

Par ailleurs, les collectivités locales font de plus en plus appel au partenariat public-privé. Ce partenariat permet à une collectivité publique de confier à une entreprise la mission globale de financer, concevoir tout ou partie, construire, maintenir et gérer des ouvrages ou des équipements publics et services concourant aux missions de service public de l'administration, dans un cadre de longue durée et contre un paiement effectué par la personne publique et étalé dans le temps. Les PME ne sont pas armées pour participer aux appels d'offres de ce type.

Pour en savoir plus sur le partenariat public-privé : <http://www.ppp.minefi.gouv.fr>

- **UPA**

Le commerce se maintient. La mécanique a connu un mauvais mois d'avril. Le bâtiment reprend doucement. La reprise de la construction des A320 par Airbus est une bonne nouvelle pour les entreprises du département. Le délai de paiement des dépenses des services du ministère de la Défense sont très longs actuellement (une entreprise attend un paiement depuis 8 mois) : ce retard est essentiellement dû à un problème conjoncturel consécutif à la mise en place du nouveau progiciel CHORUS qui connaît quelques difficultés au démarrage.

- **Chambre de commerce et d'industrie**

L'industrie agro alimentaire se porte plutôt bien dans le département (les chiffres d'affaires progressent). Le petit commerce en revanche souffre encore de la crise. La chute d'activité est très sensible pour l'hôtellerie et la restauration.

M. BEQUET précise toutefois que le prix des fonds de commerce sur Montauban se maintient. Il signale la parution d'un rapport de la DATAR sur la créativité et l'innovation dans les territoires qui montre que les entreprises « low-tech » s'en sortent plutôt bien (<http://www.cae.gouv.fr/spip.php?breve17>).

- **UIMM**

L'activité d'Airbus s'est maintenue, ce qui explique que ses sous-traitants aient moins ressenti la crise que les entreprises travaillant pour d'autres avionneurs. Il n'est pas constaté de chute catastrophique, mais les chiffres d'affaires de 2010 devraient se situer à un niveau inférieur à celui observé en 2009.

5/ Intervention de M. Alain FABRE, responsable ingénierie financière des PME de l'Aerospace Valley

La présentation de l'Aerospace Valley et de l'accompagnement organisé au profit des PME membres du pôle est jointe en annexe 6.



Liste des annexes

- Annexe 1 : Evolution des encours de crédits mobilisés (France, région, départements)
Annexe 2 : Tableaux de l'unité territoriale de la DIRECCTE (ex-DDTEFP)
Annexe 3 : Crise économique et financière Midi-Pyrénées relativement épargnée – INSEE mai 2010
Annexe 4 : Grand Emprunt
Annexe 5 : Regards de l'INSEE sur le Tarn-et-Garonne – juin 2010
Annexe 6 : Aerospace Valley – Accompagnement organisé au profit des PME membres du pôle



La prochaine réunion se déroulera le 15 septembre, à partir de 17H30, à la préfecture.

Thèmes inscrits à l'ordre du jour :

- Intervention d'OSEO sur le financement de l'innovation et les prêts avec différé de remboursement ;
- Présentation par une banque de l'organisation et des méthodes de distribution du crédit mises en place ;
- Intervention de Pôle Emploi.

PARTICIPANTS

| NOM-PRENOM | ORGANISME |
|---------------------|---------------------|
| BEQUET Stéphane | Ville de Montauban |
| BOUDON Didier | Préfecture |
| CHERLONNEIX Bernard | Banque de France |
| DELETANG Sylvie | CCI |
| FABRE Alain | Aerospace Valley |
| FROMENTEZE Laurent | UT DIRECCTE |
| GRIZAUD Alain | FBTP |
| POGGIOLI Gérard | TPG |
| POUJADE Dominique | UPA |
| RAMOND Gérard | CGPME |
| ROUVIERE Gilles | Banque Courtois |
| SIGNORET Delphine | Trésorerie Générale |
| VIE Philippe | UIMM |